

Calendrier des messes

Dimanche 3 juillet 2022 – 14^e dimanche du temps ordinaire

- 11 h 00 : messe à Saint Éloi
Baptême de Adèle DETREE, Mylan PLAT
et HILONA PLATEAUX MAPPA

Dimanche 10 juillet 2022 – 15^e dimanche du temps ordinaire

- 11 h 00 : messe à Saint Éloi
Baptême de Alya FLAMANT et Karl MARTINEZ

Samedi 16 juillet 2022 – 16^e dimanche du temps ordinaire

- 19 h 00 : messe à Saint Éloi

Samedi 23 juillet 2022 – 17^e dimanche du temps ordinaire

- 19 h 00 : messe à Saint Éloi

Samedi 30 juillet 2022 – 18^e dimanche du temps ordinaire

- 19 h 00 : messe à Saint Éloi

Samedi 6 août 2022 -- 19^e dimanche du temps ordinaire

- 19 h 00 : messe à Saint Éloi

Dimanche 14 août 2022 – 20^e dimanche du temps ordinaire

- 11 h 00 : messe à Saint Éloi
Baptême de Mélina BASSE et Maë ISIDORE

Lundi 15 août 2022 – ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE

- 11 h 00 : messe à Saint Éloi

Dimanche 21 août 2022 – 21^e dimanche du temps ordinaire

- 11 h 00 : messe à Saint Éloi
Baptême de Samaël LIEZBERSKI

Dimanche 28 août 2022 – 22^e dimanche du temps ordinaire

- 11 h 00 : messe à Saint Éloi
Baptême de Hanaé BRANCOURT, Yllan DENIS
et Nina DUMONT

Dimanche 4 septembre 2022
23^e dimanche du temps ordinaire

- 11 h 00 : messe à Saint Éloi
Baptême de Lou OGER

★ Si vous souhaitez que vos intentions de messe apparaissent ici, merci de les déposer à la Maison paroissiale avant le **vendredi 2 septembre 2022**.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

• Pour le **Baptême** des petits enfants (âgés de moins de 2 ans), prenez contact avec la paroisse **au moins 2 mois** avant la date que vous envisagez.

• Vous souhaitez célébrer votre **mariage** à l'église : présentez-vous à une permanence **un an au moins** à l'avance. Ne retenez jamais la date (pour la salle ou autre) sans vous assurer que c'est possible pour le célébrant.

HORAIRE DES MESSES EN SEMAINE

Tous les jours à 9 heures à la *Maison paroissiale* (sauf lundi et absence du prêtre).

Confessions

Tous les jours en semaine, après la messe de 9 heures ou sur rendez-vous.

PERMANENCES

à la *Maison paroissiale* :
mardi, de 17 h à 18 h 30 ;
vendredi, de 17 h à 18 h 30 ;
samedi, de 10 h à 11 h 30.

Paroisse
Saint-Quentin Vallée d'Isle
Maison paroissiale
73, rue de la Raffinerie
02100 SAINT-QUENTIN
☎ 03 23 68 33 89
✉ paroisse.sqvi@orange.fr

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter
sur la voie publique

Flash code
web



Le Petit Orfèvre



Journal de la paroisse Saint-Quentin Vallée d'Isle

SAINT-QUENTIN : Faubourg d'Isle & quartier de Neuville ;
GAUCHY, GRUGIES, HARLY, HOMBLIÈRES, MARCY,
MESNIL SAINT-LAURENT, NEUVILLE SAINT-AMAND



10^e année • n° 110

JUILLET-AOÛT 2022

Éloge de la simplicité

Alors que les *Petites Sœurs* de saint François sont sur le départ, il me semble utile de vous faire part d'un peu du message que je leur ai remis. C'est un des textes bibliques proposés pour la célébration du mariage, mais bon nombre de ses accents rejoignent ce qu'on vécu et vivent encore les *Petites Sœurs* parmi nous. En voici quelques extraits.

« Partagez avec les fidèles qui sont dans le besoin, et que votre maison soit toujours accueillante. [...] Soyez joyeux avec ceux qui sont dans la joie, pleurez avec ceux qui pleurent. Soyez bien d'accord entre vous ; n'ayez pas le goût des grands, mais laissez-vous attirer par ce qui est simple. [...] Autant que possible, pour ce qui dépend de vous, vivez en paix avec tous les hommes. » Voici un beau programme décrit par la lettre de saint Paul aux Romains (12, 13.15-16.18). Il devrait être aussi à notre portée !

Étienne KERJEAN
Curé de la paroisse

Mariages



- Samedi 2 juillet, à 14 h 30, à l'église Saint Éloi :
Albert MPANDZOU MOUANDA
et Prisca BAHOUA
- Samedi 2 juillet, à 15 h 30, à l'église d'HOMBLIÈRES :
Grégoire NORMAND
et Sandrine GUIRAUD
- Samedi 20 août, à 14 heures, à l'église Saint Éloi :
Florian DEGRUGILLIER
et Honorine SAVIARD
- Samedi 20 août, à 15 h 30, à l'église Saint Éloi :
David MORENO
et Aïcha DATOUSSAÏD
- Samedi 27 août, à 15 heures, à l'église de GRUGIES :
Guillaume BISEUX
et Anne-Sophie DEJOIE
- Samedi 27 août, à 16 h 30, à l'église de GRUGIES :
Julien FREMEAUX
et Marie COCQUEBERT

Nous adressons toutes nos félicitations
et nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

▲ Supplément :
les comptes de l'année 2021

Saint Laurent

Le 10 août, nous fêtons le Saint Laurent. Pour cette occasion, je vous propose deux voyages dans le passé. Tout d'abord, partons pour l'Espagne, au troisième siècle de notre ère. Un certain Laurent est envoyé à Saragosse pour y faire ses études. C'est là qu'il fait connaissance du futur pape Sixte II. Il deviendra diacre, aura la garde du trésor de l'église et devra en redistribuer une partie aux pauvres. Mais suite aux persécutions contre les chrétiens il est condamné à mort, puis brûlé vif sur un gril, le 10 août 258.

Laissons Laurent à ses turpitudes et faisons un saut dans le temps, pour nous retrouver en 1557. Très près de chez nous, la bataille de Saint-Quentin laisse notre cité aux mains des espagnols de Philippe II. En effet, le 10 août de cette année, malgré une héroïque résistance des troupes françaises, notre ville est assiégée et nos troupes décimées. Saint-Quentin finira par tomber le 27 août.

Plus tard, le jeune roi Philippe II horrifié par les cadavres et la destruction de la ville, décide de construire un monument expiatoire, l'Escorial, au nord de Madrid et dédié non pas à saint Quentin mais



à saint Laurent, afin de célébrer ce saint, symbole de cette victoire du 10 août... pour les troupes espagnoles bien sûr. Depuis, ce monastère, entouré d'habitations au fil des siècles, est devenu une commune de presque 20 000 habitants. Juste retour du temps, en 1987 Saint-Quentin engage une jumelage avec San Lorenzo (version castillane de Laurent) del Escorial et depuis de nombreux échanges culturels et scolaires ont lieu entre ces deux cités. **Jean-Louis TROCME**

N. B. – L'église de MESNIL SAINT-LAURENT est, bien entendu, placée sous le patronage de saint Laurent (on s'en serait douté).

[Vie chrétienne](#)

Envoyée en "mission d'études"

En février 2018, Mgr de Dinechin me propose une mission d'études à Paris à l'IER (Institut Supérieur de Sciences Religieuses).

Une journée par semaine (le lundi ou le mardi), pour une formation théologique et pastorale qui s'adresse aux laïcs et aux religieux(ses).

J'hésite car je vais être en retraite et je n'ai pas envisagé ma retraite d'enseignante sous cet angle. Finalement, j'accepte avec un peu d'appréhension : que vais-je découvrir ? avec qui ? en suis-je capable ? aller à Paris toutes les semaines ?

Donc, de septembre 2018 à mai 2022, j'ai suivi les cours de l'IER, en vue de d'obtenir un diplôme universitaire. Mais ce n'était pas pour moi l'objectif de ces cours.

J'y ai trouvé un esprit fraternel et interculturel : ces études regroupant des personnes d'horizons très variés, des français, des étrangers, des laïcs, des religieuses françaises, asiatiques, africaines, des jeunes, des retraités...

Nous avons pu partager nos expériences personnelles, paroissiales, diocésaines...

Les expériences de différents continents, par exemple sur la catéchèse, sur les sacrements furent intéressantes et le sujet de grands débats.

Lors de la première rentrée, on nous a tout de suite prévenu que ces études demandaient du travail de recherche, des validations écrites ou orales à chaque semestre...

Ce fut quand même un peu difficile de se remettre aux études, de rester assise trois ou quatre heures, de prendre des notes, de retenir des dates, de faire des dissertations, des analyses de textes...

Les cours sont dispensés par des enseignants théologiens, prêtres, religieux et laïcs, experts dans leur discipline. Des enseignants qui sont à la disposition des « étudiants » et ouverts à toutes discussions.

Ce que je retiens aussi de ces années, c'est cette amitié qui est née entre « étudiants », malgré notre grande diversité ; nous avons formé un groupe fraternel et uni.

Pendant l'année 2020-2021, tous les cours furent en distanciel, mais nous nous sommes soutenus ; on se téléphonait, on se faisait des visio. Et pendant cette dernière année 2021-2022, nous avons été heureux de nous retrouver chaque semaine. À chaque rentrée de vacances, les cours avaient du mal à commencer car nous nous donnions des nouvelles, les uns les autres, de nos familles, de nos vacances...

C'est avec tristesse que nous nous sommes quittés fin mai, avec la promesse de nous revoir, de continuer à communiquer ensemble.

Pendant ces quatre années, j'ai pu acquérir des connaissances, une méthodologie de lecture des textes. J'ai pu aussi situer ma propre expérience en l'articulant avec les connaissances acquises. Cela me permet également d'avoir un discernement argumenté sur mes pratiques pastorales.

La visée pastorale de ces études est très importante. Cela permet de s'ouvrir aux problématiques contemporaines, de relire des expériences pastorales, de se former pour la mission en tenant compte de la diversité d'origines et d'engagements de chacun.

C'est l'Église à travers le monde. **Geneviève WLODARZYK**

† Nos deuils

Nous portons dans notre prière les personnes décédées au cours de ce mois, ainsi que leurs familles, que nous assurons de toute notre sympathie.

Alain DEVAUX	72 ans	1 ^{er} juin
Francine ASSEMAN	87 ans	7 juin
Michel CHEVALIER	88 ans	10 juin
Marcelle LEFÈVRE	99 ans	17 juin
Bruno BEAUFORT	53 ans	21 juin
Annie LEVENT	80 ans	21 juin

Les comptes de l'année 2021



Le Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques* qui s'est réuni l'année dernière, trois fois dont une fois en visio-conférence, doit rendre compte, chaque année, de sa gestion à la communauté paroissiale, c'est-à-dire de la bonne utilisation de tous les dons qui sont faits à la paroisse pour que l'Eglise ait les moyens « d'organiser le culte divin, assurer au clergé un niveau de vie suffisant et soutenir les œuvres d'apostolat et de charité » (Presbyterorum ordinis, n.17).

L'Eglise ne perçoit aucune subvention et ne vit que de ce qui lui est donné. Le présent compte rendu prévu par le Code de droit canonique (canon 1287, § 2), fait ainsi apparaître les résultats qui demeurent impactés par la pandémie COVID-19.

Le Conseil paroissial pour les Affaires économiques s'est réuni le 19 avril 2022 pour adopter définitivement les comptes 2021 et le budget 2022 après avoir reçu l'avis formel de l'Association diocésaine daté du 6 avril 2022.

Par rapport à l'année 2020, on note une **augmentation des recettes** mais cette augmentation n'est pas suffisante pour atteindre les niveaux des années avant la pandémie, c'est particulièrement le cas des **offrandes****. On constate à cette occasion une **baisse du nombre des intentions de messe** déposées qui rend actuellement déficitaire le fonds permettant le versement au prêtre d'une mensualité de subsistance de 432 €. Lorsqu'on demande qu'une messe soit célébrée à une intention particulière (pour un

défunt, pour un malade, en action de grâces-remerciements), il est recommandé de verser une offrande que l'on appelle « *honoraire* ». Cette intention particulière permet de s'associer plus étroitement au sacrifice de la Messe, et confie au célébrant le soin de la joindre à l'intention générale.

Hors amortissements, le montant des **recettes** est de 56 116 € et celui des **dépenses** de 45 154 €, soit un **résultat** positif de 10 962 €.

L'impact de la pandémie COVID-19 sur les recettes paroissiales se poursuivant encore cette année, le Conseil paroissial est contraint de reporter tout investissement et de se limiter à l'engagement des dépenses nécessaires au bon fonctionnement des différents services.

Néanmoins, sans abandonner les projets de travaux notamment de réaménagement des étages de la Maison paroissiale, il est nécessaire de **poursuivre les efforts et de les amplifier pour augmenter les capacités financières de la paroisse** et lui permettre de faire face aux éventuelles difficultés avec plus de sérénité.

A cet égard, nous savons pouvoir compter sur votre générosité et sur votre précieux concours pour faire connaître autour de vous les besoins de notre paroisse. D'avance, nous vous en sommes reconnaissants.

Dans ce but, **deux moyens faciles vous sont proposés :**

① « *la quête en ligne* » avec le lien internet suivant (choisir : *paroisse Saint-Quentin Vallée d'Isle*) : <https://don.mondenier.com/soissons>

/donner pour la quête/~mon-don?_cv=1

ou en scannant le QR Code avec notre Smartphone



② **Apporter votre contribution** personnelle et inviter les personnes que vous connaissez, à faire de même en libellant nos dons pour la paroisse : « Association diocésaine – travaux paroisse SQVI » à déposer ou à adresser à la Maison paroissiale, 73 rue de la Raffinerie, 02100 SAINT-QUENTIN.

Un grand MERCI !

Chantal PINON, trésorière,
Jean-Marie DELACROIX,
secrétaire du Conseil pour les Affaires économiques

* Présidé par le curé, le Conseil pour les Affaires économiques, composé de neuf paroissiens, tous bénévoles, tient les comptes de la paroisse, donne son avis sur la gestion des biens paroissiaux, vérifie l'usage qui est fait des ressources de la paroisse et se préoccupe de leur rentrée régulière dans une perspective ouverte aux besoins pastoraux de la paroisse et aussi de toute l'Eglise, diocésaine et universelle.

** Les « *offrandes* » sont les quêtes réalisées lors des baptêmes, mariages et funérailles. Le « *casuel* » est la participation remise par la famille aux mêmes occasions.

RECETTES	2018	2019	2020	2021
Quêtes dominicales	16 629	15 586	13 856	17 156
Offrandes**	13 135	11 901	9 269	10 046
Casuel**	20 990	21 264	18 082	23 508
Dons	425	461	1 448	984
Quêtes chauffage	242	995	-	1 112
Amortissements des subventions	11 274	11 264	11 264	11 264
Cotisations caté	743	1 187	293	1 083
Autres recettes	2 579	2 814	2 121	2 227
TOTAL	66 017	65 472	56 333	67 380

DÉPENSES	2018	2019	2020	2021
Charges/immobles	5 262	5 954	4 609	5 618
Eau, gaz, électricité	7 409	7 487	6 711	8 680
Salaires+charges sociales	7 844	8 698	5 118	8 396
Déplacements	132	-	-	-
Cot. diocésaines	15 811	15 605	15 520	15 423
Cot. zone pastorale	5 100	4 512	3 972	3 948
Téléphone, timbres	706	629	793	783
Fournitures de culte	446	422	48	164
Achat catéchisme	537	947	485	533
Frais bureau et divers	2 872	2 797	1 881	1 609
Amortissements des immobilisations	23 520	23 653	20 081	19 507
TOTAL	69 639	70 704	59 218	64 661

RÉSULTAT	2018	2019	2020	2021
Déficit (-) ou excédent	-3 622	-5 232	-2 885	2 719
Hors amortissements	8 624	7 157	5 932	10 962

